

monde et fait rêver des ministres plénipotentiaires. Le banquier qui me l'avait commandé, règle générale, ce sont toujours des banquiers qui commandent les brochures politiques, le banquier qui me l'avait commandé, m'avait dit : — Surtout imitez bien le style de La Guéronnière ! Il faut qu'en croie que c'est de La Guéronnière. — Mais ! avais-je fait en hochant la tête. — Il n'y a pas de mais. Faites-moi du La Guéronnière. Allez ! ce n'est pas difficile ! Noyez-moi un kilogramme de poudre dans une jatte de lait et vous aurez du vrai La Guéronnière. Ça n'est pas plus difficile que cela !

FAITS DIVERS.

— On lit dans la Liberté :
« Une importante arrestation vient d'être faite par la police.
« Depuis quelque temps, des pièces de 5 fr. et de 10 fr. fausses, mais parfaitement imitées, étaient répandues dans la circulation à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Nantes et dans la plupart des villes commerçantes de France. La police vient de découvrir le siège de cette criminelle fabrication. L'atelier fonctionnait dans une maison isolée à Batignolles. Priso comme au trebuchet, toute la bande de faux-monnayeurs a été arrêtée. »

Le Journal d'Amiens publie la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,
« Tout le monde connaît les victoires remportées par le général de Lamoricière en Afrique ; la renommée nous les a fait connaître, je ne veux donc point en parler. Le fait que je vais essayer de raconter, comme témoin oculaire, s'est passé lorsqu'il n'était que capitaine ; il est resté presque ignoré ; cependant, il y a encore des vétérans d'Afrique, ses vieux compagnons d'armes, qui peuvent en attester la vérité. »

« Je ne raconterai pas en entier l'expédition qui a donné lieu à sa belle action ; je n'entrerai pas non plus dans le détail des marches et contre-marches que nous fîmes ; j'abrègerai le plus que je pourrai. Sur la fin du mois de juin 1831, le général en chef commandant l'Algérie fut informé que plusieurs tribus voisines de Médéah commettaient des vols au préjudice des tribus soumises ; une expédition fut organisée, et la colonne, forte d'environ 4,500 hommes, partit d'Alger le 23 juin. »

« Cette colonne se composait des 2^e et 21^e régiments de ligne, du 1^{er} bataillon de zouaves, d'une compagnie de génie et d'une demi-batterie d'artillerie ; quatre compagnies du 67^e de ligne, deux de voltigeurs et deux de volontaires parisiens. Ces compagnies étaient sans discipline ; il leur fallait de bons officiers, le cadre du 2^e bataillon de zouaves fut versé provisoirement dans ce régiment, et le capitaine de Lamoricière eut le commandement des voltigeurs du second bataillon. »

« Notre marche se fit sans empêchement jusqu'à Médéah ; le 30, nous campâmes sur les murs de cette ville. Le 1^{er} juillet, l'on partit de bon matin, et l'on rencontra les tribus rebelles au plateau de Ziza ; le combat s'engagea, et le 6⁷, sous les ordres du commandant Duvivier, s'y couvrit de gloire ; la compagnie des voltigeurs, sous les ordres de La Moricière, aborda le plateau de Ziza la première, et résista à plus de deux mille Arabes pendant plus d'une heure. »

« Les gourdils, les moissons sur pied et abattues, tout fut brûlé ; l'on revint camper à Médéah ; justice était faite !
« Le lendemain, l'on reprit la route d'Alger ; mais nous étions à trente lieues de cette ville, et nous fallait trois grandes journées de marche pour y arriver ; il fallait traverser l'Atlas et le passage si redouté de la Porte-de-Fer ; c'était là où la masse des Arabes nous attendait ; furieux de leur défaite, ils voulaient prendre une revanche éclatante. »

« Nos arrivées vers les quatre heures du matin au Col. Une nuée d'Arabes nous assaillit de toutes parts, la retraite devint impossible, l'on se battait corps à corps sur une route impraticable ; le drapeau du 20^e de ligne se trouvait entouré de Bédouins ; deux pièces de montagne allaient tomber en leur pouvoir. La Moricière, voyant d'un coup d'œil le danger, ne consultant que son courage, prend son schako, et, le mettant au bout de son sabre, s'écrie : « A moi, zouaves et 67^e ! vous n'avez pas de drapeau, en voici un : suivez-moi, sauvez le drapeau et les canons ! »

« A l'instant même une poignée de soldats de toute arme se groupent autour de lui ; les Arabes sont repoussés, le drapeau et les canons sont sauvés, et cette poignée de braves, La Moricière à leur tête, soutiennent la retraite jusqu'au bas de la montagne défendant le terrain pied à pied. En arrivant au Bois-Sacré qui se trouve au bas de l'Atlas, ils pouvaient se compter, il n'en restait pas beaucoup ; la plus forte partie avaient payé de leur vie une si héroïque défense. »

« La Moricière a payé de sa personne comme le dernier des soldats. Son schako était criblé de balles, et le tonnelet qu'il portait en bandoulière fut brisé d'un coup de feu et présenta ce brave d'une blessure grave. Dans cette retraite, les Arabes étaient plus nombreux que nous. »
« Je puis attester ce fait, je n'ai pas quitté mon brave capitaine, j'ai toujours été à ses côtés, j'en ai toujours vu se porter au plus fort du danger, il était inaccessible à la peur. »

Il vient de quitter la terre pour aller recevoir la récompense de ses belles actions, il emporte les regrets de ses vieux compagnons d'armes.

CHÉMIN.
« Ex-sous-officier à la 2^e compagnie de zouaves, compagnie La Moricière. »

— On écrit de Lyon :
« L'essai de la traction de voitures, à l'aide de la vapeur, sur les routes ordinaires, a été fait très-heureusement, jeudi dernier, dans un voyage accompli de Pont-de-Chéni à Crémien, et auquel on avait confié un certain nombre de personnes appartenant à l'industrie, au génie civil et à la presse. »

« La petite machine, traînant après elle un omnibus à traichest et descendant les rampes avec la plus grande facilité et avec une vitesse qu'on avait limitée à quatre ou cinq minutes par kilomètre mais qu'on pourrait augmenter sans danger. »
« Sur tout le parcours, la machine a été accueillie par les braves de la population accourue, et son entrée à Crémien a été véritablement triomphale. »

« Cette petite ville, très pittoresque à des rues étroites, la locomotive y a circulé cependant sans difficulté, au milieu d'une foule joyeuse et empressée, et est venue déposer les invités sur la promenade. »
« La municipalité de Crémien avait fait préparer un dîner pour les invités de ce repas auquel ont pris part trente à quarante convives environ, était présidé en l'absence du maire, par le premier adjoint, qui en a fait les honneurs aux beaucoup de cordialité. »

« Après le dîner, on a fait exécuter à la locomotive des manœuvres qui ont prouvé avec quelle facilité elle pouvait se manœuvrer, tourner, s'arrêter, franchir des rampes, etc. Les invités ont ensuite pris place dans l'omnibus, et le retour s'est effectué également jusqu'à Pont-de-Chéni. »
« Maintenant, on nous demandera si la question de la traction par la vapeur sur les routes ordinaires est définitivement résolue. Nous pouvons, après l'essai auquel nous avons assisté, répondre affirmativement, en faisant observer, toutefois, que la locomotive qui a été employée doit subir encore quelques modifications pour parer à des inconvénients qui ont été signalés par les ingénieurs, mais, de l'avis de ces mêmes ingénieurs, ces perfectionnements peuvent très facilement être obtenus, et, on peut dès à présent, espérer que, dans un délai peu éloigné, il s'organisera des services d'omnibus traînés par la vapeur, offrant toute sécurité au public. »

— On lit dans le Toulonnais du 3 octobre :
« Le fléau qui a dévasté notre ville semble depuis trois jours entrer dans une période décroissante. L'influence d'une vent de nord-ouest, suivi de la tempête du 2^e au 2, a été favorable et a dû balayer de notre atmosphère les miasmes qui d'infestaient. »

« L'état civil avait enregistré le 30 septembre 49 décès, dont 44 cholériques. »
« Le 1^{er} octobre on avait inscrit 40 décès dont 31 cholériques. Le 2 octobre, le nombre des cholériques avait encore diminué ; il était de 27, et le lendemain il était descendu à 25. Voilà pour la situation matérielle de Toulon. »
« Quant à la situation morale, les preuves de sympathie que nous prenons plaisir à enregistrer, les témoignages qui nous viennent de la presse parisienne, le concours actif que nous prometlent ses principaux organes, nous prouvent que nous ne restons plus dans cet isolement où nous nous débattions si douloureusement, et que de tous les points de la France on prend pitié de nous. »

« Les listes de souscription ouvertes dans les bureaux du Toulonnais et au secrétariat de la mairie de Toulon, en faveur des familles indigentes frappées par le choléra, s'élevaient, mardi, à 14,430 fr. 50 c. »
« Les journaux de Toulon signalent à la reconnaissance de la population le dévouement de M. Jules Giraud, de la Faculté de Paris, qui, à la première nouvelle du choléra, s'est empressé de se mettre à la disposition de l'administration. »

« M. Giraud est attaché à l'hôpital militaire, en qualité de pharmacien sous-aide. »
« M. le docteur Burq, de Paris, sérieusement malade dès son arrivée à Toulon, a dû quitter la ville et se diriger sur Hyères, où il est allé prendre quelques jours de repos. »

« L'amélioration se maintient aussi à Marseille, Mardi, l'état-civil avait enregistré 45 décès, dont 20 cholériques. Le mardi précédent, il y avait eu 61 décès, dont 28 cholériques. »
« La souscription ouverte à la mairie de Marseille pour la famille des victimes du choléra s'élevait, le 3 octobre, à 40,120 fr. 50 c. Une autre liste de souscription était déposée à la Bourse, où elle se couvrait de signatures. »

— On écrit d'Arles, 3 octobre, au Courrier de Marseille :
« L'amélioration qui s'est manifestée depuis deux ou trois jours dans notre situation sanitaire, quoique d'une manière lente, se maintient très-heureusement. L'état-civil a enregistré dans la journée d'hier lundi 12 décès, dont 7 cholériques. Dans le total des décès, on compte 7 en fans au-dessous de dix ans. »

— A La Seyne, qui avait été si cruellement éprouvée, il y a quelques jours, l'état sanitaire se maintient dans un bon état. Lundi, le chiffre des décès était de cinq, dont deux cholériques. Les ouvriers

commençaient à reprendre leurs travaux. »

— Du 10 au 18 septembre, il a été tenu à la Spezzia une assemblée de savants italiens qui, après être occupés de questions de botanique, de zoologie, etc., etc., ont inauguré l'érection d'une pierre en l'honneur de Dante au Ponto-Carvo, où le grand poète italien a passé quelques années de sa vie. »

« Une autre pierre commémorative a été inaugurée à Porto-Venere en l'honneur du célèbre naturaliste Spallanzani. Sur la demande de M. Mortelles, savant français, qui assistait à cette assemblée italienne, il a été décidé qu'il y aurait une autre réunion scientifique, l'année prochaine, à Neuchâtel, et aussi à Paris en 1867, époque de la grande Exposition universelle. »

— Les correspondances des Antilles nous apportent des détails sur le terrible ouragan qui a éclaté le 6 septembre sur la colonie de la Guadeloupe. A la Pointe-à-Pitre, ces effets ont été à peu près insignifiants, et en général, dans toute la Grande Terre, il n'a pas eu de ces accidents très-regrettables sans doute, mais qui ne sont rien auprès de ceux des autres communes de l'île. A la Basse-Terre, la plus grande partie des maisons de la ville ont leurs toitures enlevées, les arbres sont déracinés, la campagne envahissante est complètement rasée. Dans les communes du Baillif, des Vieux-Habitants, de Gourbeyre, des Trois-Rivières et la Goyave, les bâtiments d'exploitation et logements des travailleurs ont eu de graves avaries. Aux îles des Saintes, les dégâts sont aussi considérables ; mais les plus grands dommages paraissent avoir été éprouvés dans l'île de Marie-Galante. Les rapports reçus indiquent que le moitié du Grand-Bourg, le chef-lieu de l'île, est détruite, et l'autre moitié devenue inhabitable. »

« Les moulins, les sucreries, les usines, etc., seraient dans un état déplorable. Le nombre des personnes tuées y serait, d'après les dernières déclarations, de trente, sans parler des blessés. Il y a aussi quelques victimes dans les communes avoisinant le Bassin-Terre, mais on n'en connaît pas le chiffre exact. Des souscriptions publiques ont été ouvertes de tous côtés pour venir en aide aux victimes de l'ouragan. »

« A la Martinique, on en a été quitte pour des pluies torrentielles qui ont été très-préjudiciables aux cultures. La ville de Port-de-France a été un moment, et dans une partie de son étendue, complètement envahie par l'eau. Il n'y a eu heureusement aucune victime. Grâce à l'activité des ordres donnés et au bon vouloir de la garnison, des marins de l'Etat, on a pu conjurer de plus graves effets. »

« On conçoit qu'avec un tel état atmosphérique les transactions commerciales aient été à peu près nulles à la Martinique comme à la Guadeloupe pendant la dernière quinzaine. L'état sanitaire était cependant très-bon dans ces deux colonies. »

15 OCTOBRE TIRAGE

LOTÉRIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUX-ROUX.
A gagner 502,000 fr. comme suit :
Loterie de Châteauroux. 235 lots. — Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. — Très important 1^{er} tirage, suivi des tirages :
Loterie des Enfants Pauvres. 503 lots déposés à la Banque de France. Gros lot, 150,000 fr.
Loterie Municipale Ville des Andelys. 104 lots. Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. Ensemble, 932 lots, 502,000 fr.
Gros lot 100,000 fr. Châteauroux. — fr. 100,000
Gros lot 100,000 fr. Enfants Pauvres. — 150,000
Gros lot 100,000 fr. Andelys. — 100,000
Trois lots de 10,000 fr. — 30,000
Vingt-six lots (8,000 — 2,000, etc.) — 32,000
Neufs cents lots de 100 fr. — 90,000
A gagner 932 lots s'élevant à fr. 502,000
Pour toutes chances, billets 25 c. dans toute la France chez tous les libraires et débitants de tabac. »

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets assortis, adresser (mandat-poste ou timbres-poste) CINQ francs au directeur du Bureau-Excellence, rue Rivoli, 68, Paris. (A gagner, 502,000 fr.) 5540

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.
Du 30 septembre au 6 octobre 1865 inclus.
21 garçons et 20 filles.

MARIAGES.
2 octobre 65 — François Dewaege, chaudronnier en fer, et Natalie-Rosalie Galléarde, pcurière. — Alphonse-Barthélemy Deperne, boucher, et Marie-Florence Vandeweken, cuisinière. — Constantin Cormand, tisserand, et Natalie-Clara Havenne, journalière. — Louis Henri Bailliar, cocher, et Sophie Delcroix, cuisinière. — Pierre-Alexandre Spriet, ouvrier apprenti, et Julie Florin, bobineuse. — Emile Courthé, ébéniste et Théodore Berrings, journalière. — Gustave Louire, cordonnier, et Zénoïde Decroock, tisserande. — Charles-Louis Begreva, tisserand, et Marie-Françoise Verstraeten soignéeuse. — François-Célestin Lacosse, chaudronnier, et Léonie-Rosalie Verhaegh, journalière. — Pierre-Joseph-Henri Carotte, employé à l'établissement du gaz, et Angélique-Céline Vandenberghe, journalière. »

DÉCÈS.
3 octobre — Edme Vanpeterghem, 17 ans, tisserand, à l'épécule. — Ange Tackels, époux de François Villens, 70 ans, fleur, à l'hôpital. — Joseph Mourage, 17 ans, manoeuvre, Grande-rue. — Sophie Merlin, épouse de Bonahit Joseph Selosse, 52 ans, ménagère, à l'hôpital. »

6. — Marie Borgie, célibataire, 27 ans, soignéeuse, à l'hôpital. — Florin Vileaux, veuf de Martine Delannoy, 40 ans, fabricant de harnais rue St Antoine. Plus il est décédé 11 garçons et 10 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 5 octobre 1865.
Le marché était faible au début, sous l'influence des craintes excitées par la situation financière. Cependant, vers deux heures, la spéculation semblait avoir pris son parti de l'élevation prévue de l'escompte de la Banque de France. Le cours s'était relevé de 63 3/4 à 68,40. Le Mobilier était monté de 865 à 877,50, et l'Italien de 64,95 à 65,25. Mais les offres n'ont pas tardé à reparaitre plus nombreuses. La nouvelle d'une élévation de l'escompte à 6 0/0 à Londres, accompagnée de 1/4 de baisse sur les consolidés anglais. Toutes les valeurs restent plus ou moins en baisse sur les cours d'hier. La rente finit à 68,25, l'Italien à 65 fr., le Mobilier à 861,25, le Nord à 1,092,50, le Lyon à 860, l'Autrichien à 406,25, le Lombard à 436,25, le Sarde à 234,25, Saragosse à 287,50, Nord d'Espagne à 205, le Comptoir d'escompte à 995 et l'emprunt mexicain à 51 1/8. Le Mobilier espagnol se maintient de 502,50 à 507,50. Suez a varié de 430 à 422,50.
Cours moyen au comptant : 3 0/0, 68,30 ; 4 1/2, 96,80.
Banque de France, 3,595.
Crédit foncier, 1,320.

Paris, 6 octobre.
Les préoccupations excitées par la situation financière ont pesé aujourd'hui encore plus lourdement qu'hier sur la spéculation. Les consolidés anglais ont baissé de 1/4 ; on semble craindre une nouvelle augmentation de l'escompte à Londres. La rente, ouverte à 68,20, son cours le plus haut, a fermé à 67,90, son cours le plus bas. L'Italien a varié de 65,20 à 64,80 pour finir à 64,95. Le Mobilier reste à 865,25 après 865, et l'Espagnol à 495 après 502,50 et 490. L'emprunt mexicain (coupon détaché) reste à 48. Les chemins de fer n'ont pas échappé à la baisse.
Le Lyon est tombé de 860 à 845 pour rester à 847,50. L'Orléans (coupon de 20 fr. détaché) est tombé à 805. Le Nord finit à 1,086,25, l'Est à 530, le Midi à 557,50, l'Autrichien à 406,25, le Lombard 437,50, le Sarde à 232,50, le Romain (coupon détaché) à 202,50, le Saragosse à 285 et le Nord d'Espagne à 185. Le Comptoir d'escompte a fléchi à 985, la société générale à 616,25. Le Gaz-parisien (coupon de 25 fr. détaché) à 1,670, le Transatlantique à 522,50, le Suez à 415 et l'immobilière à 525.
Cours moyen du comptant : 3 0/0 68 ; 4 1/2 96 1/2.
Banque de France 3,585.

COTONS.
HAVRE, jeudi. — Le marché reste froid pour le disponible, et quelques lots se sont faits de 5 à 10 fr. de baisse sur les plus hauts cours. A livrer, la baisse sur ces mêmes cours est de 15 à 20 fr., sans pression toutefois à la vente. Les ventes, à quatre heures et demie, vont à 796 balles.
HAVRE, vendredi. — Les dépêches d'hier de Liverpool étant venues meilleures qu'on ne les attendait, le moral de notre marché s'est fortement amélioré, et il a fallu payer ce matin 5 fr. de mieux qu'hier, encore les vendeurs de mandant-ils une hausse double, ce qui rendait les affaires très difficiles. Cette après-midi, après avoir reçu des dépêches de plus en plus stimulantes, on s'est mis activement aux achats ; on a payé les hauts prix de lundi pour le disponible ; on les a même parfois dépassés, pour Ruingoon disponible.
Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 2,575 balles ; mais il y a passablement d'affaires non cotées.
Les courtiers, en révisant la cote, l'ont montée de 30 à 50 fr.

Liverpool, jeudi.
Le marché avait ouvert ce matin avec ton meilleur et avec reprise ; mais la nouvelle élévation de l'escompte à 6 0/0 a de nouveau paralysé les affaires. Ventes, 7,000 balles sans changement.
Liverpool, jeudi (2^e dépêche).
Ventes, 20,000 balles, avec une hausse de 6 centimes sur le disponible ; mais elle a été perdue après l'élévation à 6 0/0 du taux de l'escompte.
Liverpool, jeudi (3^e dépêche).
Voici la cote arrêtée par les courtiers : Middling d'Amérique, de 24 à 24 den. 1/2 (hausse 2 1/2) ; fair Jumeau roulé, 23 (hausse, 2 d.) ; dito ouvert, 23 d. (hausse, 2 1/2) ; Smyrne, 17 (hausse, 2) ; Pernambuco, 23 1/2 (hausse, 3) ; Maceio, 21 d. 1/2 (hausse, 2 1/2) ; Maragnan, 20 1/2 ; Sawgined, 18 1/2 (hausse, 3 3/4) ; Broach, 18 d. (hausse, 2 1/2) ; Oomrawatee, 17 1/2 (hausse 2 1/4) ; Dhollerah, 18 d. (hausse, 2 1/2) ; Tinnevely, 17 1/2 (hausse, 2 1/2) ; Comptah, 17 1/2 (hausse, 2 1/2) ; Bengale, 12 (hausse, 1 1/2) ; Kurrache, 12 1/2 (hausse, 1) ; Chine, 16 1/2 (hausse, 2 1/2).

Liverpool, vendredi.
Ventes de la semaine : 179,000 balles ; arrivages, 26,000 balles ; consommation, 70,000 balles ; exportation 18,000 balles ; stock, 218,000 balles. Sont 23,00 balles Américain.
Le marché ouvre tendu aux plus hauts prix d'hier, soit 1/2 d. au-dessus des cotes. Ventes, 25,000 balles.
Bombay, 25 septembre.
Coton excité. Oomrawatee, 340 R. ou 148 fr., coté, fret et assurance ; Broach, 350 R. ou 152 fr. ; Dhollerah, 360 R. ou 156 fr. Frets et changes, haussants.

Alexandrie, 5 octobre.
Coton fair machiné, 42 tal. 1/2, ou environ 303 fr., franco Marseille.
Livraison novembre, 41 tal. 1/2, ou 296 fr. ; dito décembre, 40 tal., ou 289 fr. ; dito janvier, 39 tal., ou 282 fr.
Fret pour Liverpool : 1 d. 1/4.

LAINES.
ROUEN, 5 octobre. — La vente publique qui a eu lieu aujourd'hui avait attiré un grand nombre d'acheteurs, tant d'Elbeuf que de Louviers, Lisieux, Vire, Orbec, Beauvais, Roubaix, Reims et Paris.

Après quelques hésitations aux premières enchères, l'animation a pris le dessus ; les acheteurs l'ont soutenue, et il a été adjugé environ :
620 B. laine Russie en suint ;
30 " " lavée à chaud ;
45 " " Buenos-Ayres, lavée ;
9 " " Dons ;
2000 kil. " " lavée à dos.
Nous apprenons qu'après la vente il s'est encore traité une centaine de balles en différentes qualités.

Voici le détail de l'enchère :
Laines de Russie en suint. — Numéros 1 L : 4 b., 2 fr. ; 3 dito, 1 fr. 90 ; 28 dito RF, 2 fr. 25 ; 4 dito, 2 fr. 30 ; 43 dito CA, 2 fr. 25 ; 33 dito 2 fr. 20 ; 36 dito ZF, 2 fr. 45 ; 49 dito, 2 fr. 40 ; 34 dito PZ, 2 fr. 50 ; 52 dito, 2 fr. 45 ; 24 dito M, 2 fr. 25 ; 80 dito M, 2 fr. 15 ; 8 dito BL, 2 fr. 45 ; 68 dito, 2 fr. 40 ; 45 dito Vn, 2 fr. 15 ; 75 dito CO, 2 fr. 20 ; 56 dito Cl, 2 fr. 40 ; 1 dito V, 3 fr. 30 ; 3 dito VC et C, 5 fr. 60 ; 9 dito B, 2 fr. 50 ; 4 dito noir, 1 fr. 90 ; 2 dito AV, 1 fr. ; 3 dito AV, 4 fr. 20 ; 5 dito AJ, 4 fr. 40 ; 3 dito AAA jaunes, 5 fr. 30.
Laines de Buenos-Ayres. — 10 b. ABB, 2 fr. 80 ; 4 dito AB, 2 fr. 95 ; 5 dito, 2 fr. 80 ; 9 dito AB, 2 fr. 80 ; 17 dito AB, 4 fr. 70 ; 2 dito noir, 5 fr. 30 ; 10 dito CC, 1 fr. 85.
Pour la deuxième vente, 350 balles Kabyles ont été adjugées, tant aux enchères qu'après la vente, aux prix de 4 fr. 30 à 4 fr. 40. 30 balles débris relavés ont été adjugés à 4 fr. 80 à 2 fr. 25 ; enfin, 14 balles de diverses laines d'Algérie ont été vendues au prix de 3 fr. 90 à 3 fr. 60.

Les personnes qui désireraient traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

COMPAGNIE DES MINES DE BÉTHUNE.

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS des fosses de BULLY, MAZINGARDE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.
L'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 35
MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 70 2^e id., 1 fr. 60
FINES NOISSETTES 1 fr. 45
L'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 30
MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 65 2^e id., 1 fr. 55
FINES NOISSETTES, 1 fr. 40
L'hectolitre pesant 80 k pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 25
MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 60 2^e id., 1 fr. 50
FINES NOISSETTES, 1 fr. 35
L'hectolitre, mesure de fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 1792 30

(Au comptant sans escompte).
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.
Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.
S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvre, 137 au au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

HEM

Au petit Lannoy, sur un verger appartenant à la famille Lebrun.

60 MARCHÉS DE BEAUX BOIS BLANCS et de FRÈNES

propres aux charbons, charpentiers, etc.

A VENDRE par portions et à long crédit.
Le lundi 30 octobre 1865, à dix heures précises du matin, M^e Valenducq, notaire à Lannoy, procédera sur les lieux à la vente de ces bois.
Réunion chez Méplomb, au cabaret du Petit-Lannoy.
M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions.

5574

A vendre

Une grande quantité de métiers Jacquard, en large et en étroit, avec leurs mécanismes.
S'adresser Contour de la Piquerie N^o 8 à Lille, le 1^{er} au 13^o 5561